

QUEL EST LE DEVENIR D'UN MINISTÈRE DES SPORTS DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ?

Le SNEP-FSU demandait la création d'un pôle éducatif et sportif interministériel, mais la volonté de conserver un ministère des sports de plein exercice fondait cette revendication. Le gouvernement a, quant à lui, décidé de créer un grand ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'un ministère des sports délégué. Cette configuration n'est pas nouvelle, le secteur Jeunesse et Sports ayant, déjà été placé sous le format de délégation ou de secrétariat d'État auprès du MEN, du premier Ministre ou du si fameux Ministère du Temps Libre.

Dans le contexte actuel et au regard de la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, quel sera le devenir du périmètre ministériel « sport » ?

Première hypothèse : Le ministère délégué chargé des Sports garde sa pleine autorité, en rendant compte à son ministère de tutelle des décisions prises sur les orientations de service public, sur la préparation budgétaire et sur les arbitrages de son secteur.

Les différents secrétaires d'État ou ministres délégués qui se sont succédés, selon les alternances gouvernementales, ont plus ou moins démontré que le secteur de la Jeunesse et des Sports nécessitait une action publique bien spécifique portée par ses propres services.

Deuxième hypothèse : Le ministère de l'Éducation Nationale intègre dans son périmètre décisionnel les orientations Jeunesse et Sports, plaçant le Ministère chargé des Sports dans un périmètre d'application.

Le risque de cette hypothèse est largement évoqué par celles et ceux qui voient dans ce remaniement un futur démembrement ou une future absorption et, in fine, une disparition pure et simple du ministère des sports dont il ne resterait, comme dernier vestige, qu'une direction opérationnelle au MEN.



©Philippe MILLEREAU (Paris 2024)

Le démembrement a déjà commencé, avec le transfert des missions emblématiques du Ministère à l'Agence Nationale du Sport (haut niveau & développement des pratiques), même si l'Agence s'appuie sur les personnels JS pour déployer son action au niveau territorial...

Pour le SNEP-FSU, un ministère délégué auprès du Ministère de l'Éducation Nationale peut permettre de porter une politique Jeunesse et Sports plus loin, plus haut, en la rendant plus forte. La période de préparation budgétaire sera un acte révélateur du positionnement des ministères délégués et de tutelle du secteur Jeunesse et Sports dans leur volonté à mettre en œuvre une action publique spécifique, hautement éducative, répondant aux besoins des populations et des territoires.

Quel que soit le scénario qui se mettra en place, le SNEP-FSU continuera à se battre pour un service public du sport et un service public d'éducation ambitieux. ■

Dany BARBOZA

UNE RENTRÉE A HAUT RISQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE (ESR) ?

Plusieurs éléments de contexte se « coagulent » pour créer une situation extrêmement préoccupante pour les personnels, le sens des métiers et les étudiants. Ceux-ci relèvent simultanément :

- du lien de la pandémie covid 19 avec l'enseignement (distanciel / présentiel !!!) dont celle de la pratique et formation par et dans les APSA et de la protection des personnes,
- du manque permanent, criant et s'accumulant de moyens dans l'ESR et en particulier dans les STAPS et SUAPS,
- de la situation dans les INSPE et de la future « contre-réforme » de la formation des enseignants à venir,
- enfin du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (dite « LPPR ») accentuant la précarisation, la déréglementation, la perte d'indépendance académique dans la recherche, la mise en concurrence bref une privatisation

rampante, source d'affaiblissement des missions de services publics (c.f. démocratisation, sens des métiers,...) donc de l'intérêt général.

La rentrée dans l'ESR à ce jour se prépare sur la base de la circulaire ministérielle du 6 août (à consulter sur le site du SNESUP - <https://www.snesup.fr>). Elle assouplit la tendance au profit de la recherche du présentiel au maximum mais laisse, en fait, les universités s'adapter comme elles peuvent, d'un flou « remarquable » sur la question des APSA, idem sur les primo-étudiants.es dont le non décrochage sera un enjeu crucial et tout cela sans moyens. Soulignons en STAPS : Le SNEP-FSU, avec le SNESUP-FSU, a adressé un courrier à Mme la Ministre Vidal de l'ESR le 15/07/2020 pour demander un plan d'urgence toujours et encore pour cette filière, en prenant appui sur la situation du STAPS de Limoges (à consulter sur le site du SNEP-FSU dans la rubrique actualité).

Ceci est aggravé par un afflux de candidatures d'étudiants en STAPS suite au taux de réussite au Bac. L'ANESTAPS chiffrerait, début août, environ 2 500 candidatures restées sur la touche. La ministre s'est engagée fin juillet à financer 10 000 places supplémentaires à l'université toutes filières confondues mais sans création de postes et à hauteur de 1 600 euros par étudiants.es, alors que le coût annuel d'un.e étudiant.e est estimé.e autour de 11 000 euros... Alors comment nommer un pouvoir politique qui ne donne pas les moyens nécessaires à ses services publics ? Une autonomie sans solidarité du ministère et un affichage politique sans moyens constituent inévitablement des impasses et une imposture qu'il faut dénoncer et contre laquelle il faut se mobiliser pour obtenir une autre politique d'intérêt général. ■

pascal.anger@snepsu.net